



Durée : 7 heures- Formation en Présentiel

Pour qui est cette formation ?

Chef(fe) d'entreprise ou salarié(e) de l'entreprise désireux(se) d'accueillir un(e) apprenti(e)

Prérequis :

Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre, du même domaine que celui visé par l'apprenti(e) : Avoir un niveau au moins équivalent ou justifier d'un an d'exercice minimum dans l'activité visée ou justifier de deux ans d'exercice dans un poste en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti(e).

Délais d'accès à la formation :

Sessions prévues en Octobre, Novembre et Décembre.

Modalités de Sélection :

- Entretien individuel
- Vérification des prérequis

Coût de la formation :

Nous consulter.

Pour les exploitants, cette formation est prise en charge par VIVEA

Hébergement et restauration :

Hébergement et restauration disponibles.

Tous les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour les tarifs, nous consulter.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.



Plus d'information
sur nos taux ici :



Taux de satisfaction
Ouverture de la formation
en novembre 2025

Objectifs de la formation :

- Définir les rôles du maître d'apprentissage
- Appréhender l'accueil d'un(e) apprenti(e)

Activités du rôle :

- Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti(e)
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

Méthodes pédagogiques :

- World café
- Carte mentale
- Retour et partage d'expériences
- Étude de cas concrets

Les contenus principaux de la formation :

Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti(e)

- Préparer l'arrivée de l'apprenti(e) dans l'entreprise
- Cadre de l'apprentissage

Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle

- Accompagner l'apprenti(e) dans son parcours d'apprentissage

Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

- S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage

Modalité de fin de parcours :

- Attestation de formation